

Lucien René BOUDRAS



Etat-civil

Né(e) le/en 18 septembre 1888 à Le Havre

Profession en 1940 : Retraité

Domicile en 1940 : Non renseigné



Résistance

Lieux d'action : Seine-et-Oise

Organisation de Résistance : Libre Patrie / Réseau Arc-en-Ciel / FFI



Commentaires

Né le 18 septembre 1888 au Havre, il s'engage à vingt ans dans l'armée de terre pour quatre ans. Il renouvèlera son engagement pendant toute sa carrière commencée avec le grade de 2ème classe au 8ème Régiment d'Infanterie colonial. On le retrouve en 1911 au bataillon de l'Émyrne (nom français de Merina, au centre nord de Madagascar). En 1914, il passe successivement Caporal, Sergent et Sergent-chef. Il faut dire qu'il est couvert d'éloges pour son travail de secrétaire : « sérieux, consciencieux ». Cette période se passe sur l'île rouge avec les voyages aller-retour en paquebot pour jouir des permissions : 20 à 24 jours de mer par le canal de Suez depuis Diego-Suarez.

En 1915, il est au 23ème R.I. colonial au Sénégal. L'année suivante il est sur le front en France et devient Adjudant le 1er juin, Sous-lieutenant le 3 août. Il s'illustre le 11 octobre et reçoit une citation à l'ordre de l'armée en octobre « pour avoir entraîné sa section avec une vigueur et un entrain

remarquables. Il a atteint l'objectif et à fait de nombreux prisonniers et a donné en ces circonstances le plus bel exemple de calme et de sang-froid ». En 1916 à 28 ans, il se marie avec Charlotte Biller. Nommé Lieutenant à Dakar en 1918, affecté au 4ème régiment de tirailleurs sénégalais. C'est au Sénégal qu'il poursuit sa carrière orientée vers les tâches administratives et comptables où il excelle : « Officier comptable sérieux, dévoué, possède un bon jugement et un sens critique développé, consciencieux ». On le retrouve en Algérie, puis à nouveau à Dakar et enfin détaché au Maroc au 13ème Régiment des Tirailleurs sénégalais. Comme beaucoup de coloniaux il a contracté le palu (malaria). Il attend son troisième galon, grade ultime d'un soldat sorti du rang en temps de paix. Toujours bien noté par ses chefs : « Excellent officier de tenue et de conduite parfaite. Bonne instruction militaire. Caractère ferme et droit. Apte à remplir des fonctions administratives, à servir aux troupes indigènes ». Cependant la haute hiérarchie qui a le dernier mot pour les promotions au choix renâcle, « ne connaît aucun idiome local ; n'aime pas monter à cheval » des prétextes ! Ses fonctions comptables le desservent probablement. Enfin il est nommé Capitaine à 39 ans en mars 1927, affecté à Brazzaville au 23ème RIC.

A sa demande, il prend sa retraite le 1er juillet 1933.

Rappelé en activité par le décret de mobilisation générale du 2 septembre 1939, il prend le commandement de la CHR (Compagnie hors cadre) pour l'organisation des ravitaillements, approvisionnements, dépannages et Santé. Le 18 juin 1940, il est fait prisonnier de guerre avec le dépôt d'infanterie n°44 à Rennes et interné au Frontstalag de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine). Le 21 septembre 1940 un congé maladie lui est accordé pour être libéré officiellement le 1er juillet 1942. Entretemps en mars 1942, il est nommé Directeur urbain de la D.P. (Défense passive). En avril 1942 il adhère au réseau « libre patrie » puis fin 1943 à « Arc en ciel » et enfin à la subdivision nord de Seine & Oise de l'Armée secrète en 1944. Commandant du 3e district de ce département avec le pseudo Sarduob, il parvient à recruter 126 hommes entraînés pour la libération. Les Alliés sont maîtres de la Normandie, Boudras est Capitaine F.F.I. le 2 août 1944, puis Commandant de la région de Saint-Leu le 20 août. Il assure un service d'ordre, notamment pour éviter les rencontres entre les troupes allemandes et les F.F.I, puis il organise un poste de secours qui rendra de grands services lors de la libération de Saint-Leu.

Le 4 septembre 1944, Lucien Boudras rentre dans ses foyers. Sa carrière de résistant est terminée. Il pourra porter les barrettes de Croix de guerre avec palme ; médaille interalliée de la Victoire 1914-1918 ; médaille commémorative de la grande guerre , médaille coloniale avec agrafe « Maroc » et les rosettes de Chevalier de la légion d'honneur, Chevalier de l'ordre de l'étoile noire.

Il tient la Recette buraliste qui consistait à effectuer le contrôle des livres de régie pour le vin, les alcools et cultive son jardin, japonais en l'occurrence, qu'il affectionnait en donnant vie aux parterres de fleurs avec de petits personnages en terre cuite. Il s'éteint le 21 janvier 1963. Il est enterré au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt.

Auteur : Gabriel Martin

Sources et bibliographie utilisées

SHD Vincennes : GR8 YE 90349 et GR 16 P 78057.

